

ESPACES SANS TABAC

La mobilisation des collectivités territoriales dans la lutte contre le tabac

LE TABAC, 1ERE CAUSE DE CANCERS ÉVITABLES

Les récentes évolutions à la baisse du tabagisme en France constituent une avancée majeure pour la santé publique, qui doit encore être soutenue, car les entrées dans le tabagisme des jeunes français restent parmi les plus élevées d'Europe ¹. Tous les ans, 75 000 décès sont attribuables au tabagisme, soit 13 % des décès survenus en France métropolitaine, dont 45 000 par cancers ².

Pour la Normandie cela représente environ 4500 décès par an l'équivalent de la ville de Sées rayée de la carte.

LE TABAGISME DANS LA RÉGION NORMANDIE

Statut tabagique chez les adultes de 18 à 75 ans En 2017, dans la région Normandie, 30,0 % des personnes âgées de 18-75 ans déclaraient fumer quotidiennement ou occasionnellement, 32,5 % des hommes et 27,6 % des femmes. En comparaison, la proportion de fumeurs quotidiens et occasionnels en France métropolitaine était de 31,9 % ³.

Des lois efficaces protègent des millions de personnes dans le monde des dangers de la fumée de tabac dans les lieux clos à usage collectif. Mais pour améliorer la santé et « dénormaliser* » le tabagisme, de plus en plus de pays élargissent ces mesures aux espaces extérieurs.

*Définition : La dénormalisation est un concept qui vise à changer les attitudes face à ce qui est considéré généralement comme un comportement normal et acceptable. L'interdiction de fumer dans les lieux publics contribue à la dénormalisation du tabagisme dans la société.

QU'EST-CE QU'UN ESPACE EXTÉRIEUR SANS TABAC ?

Les Espaces sans tabac sont des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés, où la consommation de tabac est interdite, tels que des :

- Plages, abords de lac ou d'étang, plages urbaines, piscines,
- Aires de jeux, espaces verts, parcs, jardins, parcours santé,
- Abords d'écoles ou d'autres établissements publics.

Ces espaces conviviaux ou qui accueillent un public majoritairement familial sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale.

LABEL ESPACE SANS TABAC DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Lancé par la Ligue contre le cancer, le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006). Pour les plages, il se décline avec le label « Plage sans tabac ».



La Ligue encourage et accompagne la création d'espaces extérieurs sans tabac en décernant un label aux villes qui s'engagent dans cette voie, combat indispensable pour la santé de leurs concitoyens.



Les espaces sans tabac contribuent à :

- réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac
- éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants
- promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains
- préserver l'environnement (plages, parcs, squares, etc.) des mégots de cigarettes et des incendies
- rompre le lien entretenu par l'industrie entre les loisirs et le tabac

Depuis l'inauguration de la première Plage sans tabac à Nice, en 2012, les Espaces sans tabac ne cessent de se développer ! A ce jour, la Ligue contre le cancer a contribué à inaugurer près de 2 000 espaces sans tabac dans 389 communes et 41 départements.

Les comités de la Ligue contre le cancer font la promotion d'environnements favorables à la santé en plaidant la mise en place d'espaces extérieurs sans tabac auprès des élus.

LES ESPACES SANS TABAC DANS LE CALVADOS

Aujourd'hui dans le Calvados, se sont **25 communes** qui ont signées une convention avec la Ligue contre le cancer pour mettre en place **326 espaces sans tabac** sur l'ensemble du département.



La mobilisation des collectivités territoriales se poursuit, et d'autres communes ont d'ores et déjà pris contact avec le comité du Calvados pour labelliser certains espaces sur leur territoire.

¹ Consommations, ventes et prix du tabac : une perspective européenne, OFDT, juillet 2018

² BEH hors-série JMST, mai 2019

³ BSP Normandie, janvier 2019